



## TARIFS 2022/2023 – COURS CHARLIER

Versement à l'inscription :

Acompte de 100 € (+ 60 € de frais de dossier si nouvelle inscription)

### Tarif des scolarités (par mois, sur 10 mois)

Des frais supplémentaires par classe vous seront facturés pour les fournitures, achat et location de certains livres.

	1er enfant (le plus âgé)	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant	4 <sup>ème</sup> enfant	5 <sup>ème</sup> enfant
Frais de dossier	60,00 € (uniquement pour les nouvelles inscriptions)				
Frais généraux	190,00 €/an				
Primaire	177 €	160 €	133 €	124 €	115 €
Collège	263 €	236 €	197 €	184 €	171 €
Dégressivité		10%	25%	30%	35%

### Etude et surveillance du déjeuner

La fréquentation de l'étude et du déjeuner est un engagement à l'année. Tout changement n'est possible qu'à la fin du mois. **Tout mois commencé est dû.**

Tarif de l'étude dirigée (primaire)	Par mois	Total à l'année
1 fois par semaine	9 €	90,00 €
2 fois par semaine	18 €	180,00 €
3 fois par semaine	27 €	270,00 €
4 fois par semaine	36 €	360,00 €
ETUDE EXCEPTIONNELLE	3 € / étude	

Tarif de surveillance du déjeuner	Par mois	Total à l'année
1 fois par semaine	7,20 €	72,00 €
2 fois par semaine	13,70 €	137,00 €
3 fois par semaine	19,50 €	195,00 €
4 fois par semaine	24,50 €	245,00 €
DEJEUNER EXCEPTIONNEL	2 € / repas	

L'unique facture vous parviendra en septembre. **Trois possibilités de règlement :**

1. chèque ou virement réglant la totalité de l'année
2. prélèvement en 10 échéances, du 15 septembre au 15 juin (solution privilégiée car facilité de gestion)
3. 10 chèques donnés en septembre qui seront encaissés le 15 de chaque mois

Pour ceux qui auraient des difficultés financières pour régler les scolarités de leurs enfants, nous vous demandons de constituer **au plus tôt** un dossier de **demande de bourse** auprès d'un des organismes dont nous pouvons vous communiquer la liste.

Si vous bénéficiez d'une bourse, nous ferons un virement du trop-perçu lors de l'encaissement effectif de la bourse.

**L'association ne peut se permettre de faire d'avance de trésorerie.** Merci donc de faire le nécessaire pour que les scolarités soient payées en temps et en heure.

Nous vous invitons à contacter la trésorière en cas de difficulté financière ou pour toute information complémentaire :  
Myriam THUAL – [tresorier@courscharlier.com](mailto:tresorier@courscharlier.com)